

LIMOGES, le 7 septembre 2017

Monsieur Edouard Philippe
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne

75700 PARIS SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Vous avez récemment pris connaissance des conclusions du rapport réalisé par Michel DELEBARRE, relatif au désenclavement du Limousin et des territoires limitrophes. Celles-ci doivent désormais faire l'objet d'un examen approfondi de la part du Gouvernement et être discutées avec les élus du territoire.

Nous ne nourrissons toutefois guère d'illusion : les préconisations très insuffisantes de ce document ne sauraient constituer une réponse sérieuse aux attentes des citoyens, des élus et des acteurs socio-économiques de notre territoire, notamment en ce qui concerne le ferroviaire.

Ainsi, loin d'apporter des solutions innovantes et ambitieuses, le rapport se borne à justifier les arguments qui conduiraient à écarter durablement le Limousin de la grande vitesse ferroviaire et à avancer des propositions déjà étudiées par le passé et récusées pour leur irréalisme financier.

Ceci est bien évidemment irrecevable pour tous les élus qui dans leur grande diversité politique se battent depuis des décennies pour l'attractivité et l'accessibilité de leur territoire. C'est l'avenir de notre aire urbaine, de notre département et bien au-delà d'un bassin de vie de 3 millions d'habitants et 900 000 emplois qui est aujourd'hui en jeu.

Limoges et son agglomération ont su se doter de pôles de compétitivité dynamiques et reconnus au plan national (Elopsys/Alpha Route des Lasers, Pôle Européen de la Céramique), d'un pôle universitaire de plein exercice et d'un CHU de premier plan, d'une technopole, ESTER, en pleine expansion. Nous avons réussi à conserver, malgré une concurrence forte entre territoires, le siège de sociétés emblématiques telles que LEGRAND. Ce sont des décennies d'efforts qui pourraient aujourd'hui être ainsi remises en cause faute d'infrastructures de transport modernes.

Pour sortir de cette impasse, c'est dans un état d'esprit constructif, mais résolu, que nous tenons à vous faire part de nos propositions et de nos ambitions pour assurer rapidement le désenclavement et le développement de notre agglomération, et au-delà de notre département, contribuant ainsi à l'équilibre régional.

.../...

Ces propositions n'entament pas notre détermination à doter notre territoire d'une desserte ferroviaire à grande vitesse, qui doit évidemment demeurer, même si ce devait être à plus long terme, la priorité.

Nous tenons d'ailleurs à rappeler que nos collectivités ont financé de coûteuses études préalables à la DUP de la LGV Poitiers-Limoges, ainsi que les études APD et ont contribué au financement de la ligne Tours-Bordeaux.

Au regard des enjeux vitaux d'aménagement du territoire, (mais également environnementaux qui y sont liés), nous attendons de l'Etat l'implication financière qui s'impose. Une prise en compte par les collectivités territoriales des différentes propositions du rapport Delebarre serait en effet totalement hors de portée de leurs capacités financières actuelles.

Vous le voyez, nous n'avons pas l'intention de céder au fatalisme et à l'abandon définitif de la Grande Vitesse ferroviaire, mais bien de faire preuve d'un pragmatisme lucide.

Cela nous conduit aujourd'hui à distinguer plusieurs rangs de priorités: certaines concernent directement l'accessibilité et le désenclavement de notre territoire, d'autres constituent des enjeux majeurs de mobilité interne au sein du territoire métropolitain, en ce qu'elles touchent à l'intermodalité et aux trajets domicile-travail. Mais toutes s'inscrivent totalement dans la thématique des « transports du quotidien », retenue pour les assises de la mobilité.

Cette prise en compte du déplacement des personnes, de l'accessibilité physique ne doit pas par ailleurs occulter la nécessaire amélioration de la circulation des idées, donc le déploiement complet des infrastructures numériques sur notre territoire, compte tenu notamment des déclarations très ambitieuses du gouvernement dans ce domaine.

Les deux priorités qui à nos yeux doivent faire l'objet d'avancées significatives à court terme sont les suivantes :

⇒ **La mise en 2x2 voies de la RN 147**, qui constitue à ce jour une Arlésienne fatale (axe routier classé comme le 3ème plus dangereux de France).

Toutes les solutions innovantes, y compris une concession autoroutière, doivent être étudiées pour faire aboutir ce dossier dans les meilleurs délais. Limoges Métropole et les collectivités, notamment La Région et le Département de la Haute-Vienne, ont déjà fait savoir qu'elles étaient prêtes à participer au financement des travaux. Mais l'Etat doit aussi, enfin, assumer toutes ses responsabilités dans l'aménagement de cette route nationale essentielle à la liaison Limoges-Poitiers et à la desserte Nord-Ouest de notre grande région Nouvelle-Aquitaine.

⇒ **La restauration d'une véritable liaison aérienne de qualité entre Limoges et les aéroports parisiens**, dans le cadre d'une OSP garantie par l'Etat, avec un appareil plus capacitaire et plus confortable (comme le souligne le rapport DELEBARRE, l'appareil de 19 places, dépourvu de toilettes, qui effectue aujourd'hui la liaison avec la capitale n'est pas digne du deuxième pôle urbain de la région Nouvelle Aquitaine).

.../...

Le renforcement de la coopération entre aéroports voisins doit également permettre une liaison quotidienne avec la plateforme internationale que constitue l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.

Par ailleurs, l'ensemble des signataires de ce courrier est attaché aux réalisations suivantes, vitales également pour le développement de notre territoire à moyen terme :

⇒ **Une réelle optimisation de la ligne POLT**, avec la mise en place d'un aller-retour quotidien supplémentaire et direct entre Limoges et Paris Austerlitz.

De même, conformément aux engagements pris par l'Etat dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, le renouvellement du matériel roulant sur cette ligne doit se faire dans les plus brefs délais.

Par ailleurs et en complémentarité avec les travaux d'urgence à réaliser sur la ligne Limoges-Angoulême, il importe que l'Etat et le gestionnaire d'infrastructures assurent définitivement la pérennité et le maintien des capacités de la ligne ferroviaire classique Limoges-Poitiers. En effet, même si cette liaison ne peut en aucun cas, techniquement et économiquement, constituer une alternative de desserte ferroviaire attractive et à grande vitesse de Limoges et du territoire limousin, les travaux dont elle a déjà fait l'objet au cours des CPER précédents restent encore insuffisants (l'absence d'électrification notamment) pour permettre d'assurer son rôle de relation efficace entre les deux ex-capitales régionales.

⇒ **Enfin, dans le domaine complémentaire des mobilités internes**, l'aide au financement de lignes de Bus à Haut Niveau de Service sur l'agglomération de Limoges.

Ce projet majeur porté par la Communauté d'agglomération, en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, s'inscrit en effet pleinement dans les objectifs d'accroissement de l'attractivité et de développement de la mobilité douce, répondant par ailleurs aux impératifs de renouvellement urbain que nous défendons.

A l'occasion des débats qui s'engageront dans quelques jours dans le cadre des Assises de la Mobilité, nous attendons aujourd'hui des engagements fermes de l'Etat sur ces projets prêts à démarrer, en les inscrivant dans le prochain Projet de Loi de programmation sur la Mobilité.

C'est parce que nous ne doutons pas de votre volonté de trouver des solutions à l'accessibilité de notre territoire et à la mobilité de ses habitants que nous avons souhaité vous adresser cette requête, formulée avec le plus profond respect, mais n'en doutez pas, avec la plus grande détermination.

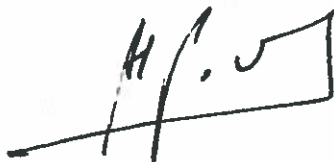
Aussi, même si nous n'ignorons pas que votre agenda est extrêmement chargé, nous sollicitons un rendez-vous dans les meilleurs délais afin de pouvoir échanger avec vous sur ce dossier qui nous tient particulièrement à cœur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Gérard VANDENBROUCKE
Président de la Communauté
d'agglomération Limoges Métropole



Alain ROUSSET
Président de la Région
Nouvelle Aquitaine



Jean-Claude LEBLOIS
Président du Conseil Départemental
de la Haute-Vienne



Marie-Françoise PEROL-DUMONT
Sénatrice de la Haute-Vienne
Présidente du conseil de
surveillance du CHU de Limoges



Jean-Marc GABOUTY
Sénateur de la Haute-Vienne



Jean-Paul DENANOT
Député Européen



Pierre MASSY
Président de la CCI de la Haute-
Vienne



Jean-Marie DELAGE
Président de la Chambre
d'agriculture de la Haute-Vienne



Jean-Pierre GROS
Président de la Chambre
Régionale de Métiers et de
l'Artisanat



Alain CELERIER
Président de l'Université de
Limoges

